

AI INDEX: AFR 37/02/99
Le 17 décembre 1999

Mali: un pas en avant pour les droits de l'homme

(Bamako) -- A l'issue d'une mission de trois jours dans la capitale malienne, Bamako, une délégation d'Amnesty International dirigée par Pierre Sané, Secrétaire général, a pu s'entretenir avec les autorités maliennes dont le Président Alpha Oumar Konaré, les forces politiques ainsi que les organisations de défense des droits humains sur les propositions de l'organisation ayant trait à la protection des droits humains dans les pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au moment où le Mali assume la présidence de cet organisme.

Les propositions portent sur les conditions de déploiement des forces de l'ECOMOG, sur le mécanisme de règlement des conflits récemment adopté par les chefs d'état à Lomé, sur les attaques contre les défenseurs des droits humains notamment au Togo, sur la lutte contre l'impunité et la ratification des statuts du Tribunal pénal international (TPI) ainsi que sur les mutilations génitales féminines (MGF). La délégation se réjouit de la disponibilité du chef de l'état, du premier ministre et du gouvernement de l'accueil favorable accordé à ses propositions et prend acte du soutien apporté par les forces politiques et les organisations de défense des droits humains à la nécessité de bâtir un espace de droit et de liberté dans la sous région. La délégation souhaite vivement que la présidence malienne de la CEDEAO soit l'opportunité pour le gouvernement d'engager les forces politiques et la société civile dans un dialogue constructif afin de consolider dans la région et au Mali l'état de droit.

La délégation se félicite des engagements pris par le Président Konaré à savoir:

Que les interventions des forces de l'ECOMOG se feront dans le respect des règles de droit international

Que le mécanisme de règlement des conflits de la CEDEAO sera mis en opération dès que possible

Que priorité sera accordée à la protection des défenseurs des droits humains. Le Chef de l'état à notamment déclaré, « on ne peut pas laisser sans protection les gens qui prennent des risques pour les autres ».

Que la lutte contre l'impunité fait partie intégrante de la construction d'un Etat de droit

Le premier ministre a pris l'engagement que le Mali figurera dans la liste des dix premiers pays qui ratifieront les statuts du TPI.

La délégation souhaite que des mesures concrètes pour éradiquer les MGF soient prises en conformité avec la déclaration d'Addis Abeba de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) de juin 1998 visant à mettre fin à ces pratiques d'ici l'an 2005. Elle appelle également le gouvernement à déclarer un moratoire sur les exécutions capitales conformément à la résolution de la commission des droits de l'homme des Nations Unies, moratoire visant à l'abolition totale de la peine de mort.

La délégation d'Amnesty International a également présenté ses préoccupations au Ministre de la Justice quant aux charges qui pèsent encore sur certains opposants politiques notamment Maître Mountaga Tall, Oumar Mariko et Moussa Koné ainsi que les militants de l'opposition de Ségou et de Niamakoro. Le Ministre de la Justice a pris l'engagement d'ouvrir des enquêtes impartiales et indépendantes sur les allégations de torture et de mauvais traitements signalées dans les précédents rapports d'Amnesty International sur le Mali. Il s'est également engagé à prendre des mesures concrètes pour éviter les lenteurs dans le traitement des dossiers.

Amnesty International remercie tous ces interlocuteurs pour leur ouverture et leur disponibilité et émet des vœux pour que l'année 2000 permette de renforcer le dialogue démocratique et la construction d'un état de droit respectueux des droits de tous.

ENDS.../

Pour plus d'informations ou pour une demande d'interview, veuillez d'appeler Gaetan Mootoo au Mali: + 223 222492 ou le service de presse d'Amnesty International à Londres: + 44 171 413 5566.